



HONORAIRES

Transactions sur Immeubles d'habitations, Locaux commerciaux, Fonds de commerce, droit au bail (à la charge du mandant)

Transactions de 1 000€ à 100 000€... 10% TTC du prix de vente
Transactions de 100 001€ à 300 000€...9% TTC du prix de vente
Transactions de 300 001€ à 350 000€.. 8% TTC du prix de vente
Transactions de 350 001€ à 450 000€.. 7% TTC du prix de vente
Transactions de 450 001€ à 500 000€.. 6% TTC du prix de vente
Transactions de 500 001€ et +...Honoraires libres mini 5%TTC

Terrains à bâtir(à la charge du mandant)

10% TTC du prix de vente

Locations d'habitations

En application de l'article 5 de la loi du 6 juillet 1989 honoraires de locations d'établissement du bail et d'état des lieux sont à partager par moitié entre propriétaire et locataire, soit :

1 mois de loyer charges comprises TTC à la charge du locataire

1 mois de loyer charges comprises T.T.C. à la charge du propriétaire

Gestion locative annuelle(à la charge du mandant)

8% TTC des loyers encaissés charges comprises

location saisonnière

10% H.T. Du prix de la location à la semaine à la charge du bailleur
(Selon prestations fournies)

Frais de dossier à la charge du preneur de 50,00€ T.T.C.

Gestion locative saisonnière

20% H.T. du prix de la location à la semaine à la charge du bailleur (Selon prestations fournies)

Participation forfait publicité annuel : 50,00 € HT

Frais de dossier à la charge du preneur de 40,00€ à 50,00€ T.T.C. selon la location.

NB : Pourcentage TVA appliqué selon législation en vigueur.

Prévisionnel location au prix T.T.C. de.....150,00€ et gratuit dans le cadre d'une signature d'un mandat de location

Estimation d'un bien au prix T.T.C. de.....150,00€ et gratuit dans le cadre d'une signature d'un mandat de vente

Expertises

Prix selon spécificité

Sarl Santi .Expertimmo Corse

RT 10 (ex RN 198) Entrée nord Solenzara 20145 SARI-Solenzara

Capital social : 2 000,00 €

RCS 539 035 428 00017 NAF 6831 Z – RCS AJACCIO

Melle Virginie SANTI

Administrateur de biens demeurant Marine de Tarco, Lieu dit Tarco 20135 Conca

Titulaire de la carte professionnelle N° T188 – G1125PT 1 Délivrée par la préfecture d'Ajaccio portant les mentions :

«gestion immobilière», garanti pour un montant de 120 000 €

« transactions sur immeubles et fonds de commerce », garanti pour un montant de 120 000€

« prestations touristiques »⁽²⁾, garanti pour un montant de 40 000 €

par⁽³⁾ la Caisse de garantie de l'immobilier FNAIM 89, rue La Boétie – 75008 Paris, sous le n° 44316 U

Titulaire du compte spécial (art 55 du décret du 20 juillet 1972) n°00010087044/11 ouvert auprès de la BNP PARIBAS Porto Vecchio 20137 Porto Vecchio